

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf.: 10.03.04_2025

No 04-2025 – Séance du 28 janvier 2025

Bouclement du préavis n° 10-2019 (Blonay)

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du bouclement du préavis mentionné cidessus soit :

 Demande de crédit de CHF 200'000.- pour l'amélioration de la desserte forestière Pré des Planches – Bois Dévin

Préavis voté (coûts)	CHF	200'000.00
Préavis voté (subventions)	<u>CHF</u>	140'000.00
Préavis voté (net)	CHF	60'000.00
Montants dépensés	CHF	163'187.10
Montants encaissées	<u>CHF</u>	119'140.70
Montant net	CHF	44'046.40
Non dépensé	CHF	15'953.60

Un moindre coût a été constaté sur la piste qui va de la place C à la place F, du fait de la récupération des matériaux sur place.

L'amélioration prévue des pistes 3-4-5 a été abandonnée suite à un changement de stratégie d'exploitation.

Les subventions ont été calculées en pourcentage des frais effectifs.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

. | | | | | | | | | | | |

J.-M. Guex

e secrétaire adj.

Blonay, le 21 janvier 2025

Délégation municipale : Laura Ferilli, municipale

Copie: bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances